

VIE ET MORT

DE LA SERVANTE DE DIEU

SOEUR THÉRÈSE-MARIE

DE LIGUORI.

NOTICE

SUR

LA VIE ET LA MORT

DE LA SERVANTE DE DIEU

SOEUR THÉRÈSE-MARIE DE LIGUORI

RELIGIEUSE AU VÉNÉRABLE MONASTÈRE DU S. SACREMENT,
A NAPLES, DE L'ORDRE DE SAINTE MARIE-MADELEINE
DE PAZZI, ET DÉCÉDÉE EN 1724,

I.

Sa vocation à l'état religieux.

Sœur Thérèse-Marie de Liguori reçut le jour de D. François de Liguori, et de D. Virginie Raitano, princes de Présiccio. Dès son enfance, elle fut élevée à Naples, au vénérable monastère du SS. Sacrement, de l'ordre de Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, dans lequel l'observance régulière fleurit à l'édification générale. Sœur Thérèse, nommée alors D. Thérèse, à l'âge de seize ans, quoique douée d'une foule d'avantages naturels qui la rendaient agréable au monde,

avec la perspective d'une dot considérable, résolut courageusement de se consacrer à l'amour du divin époux, en embrassant l'état religieux; mais elle quitta ce couvent, dont nous avons déjà parlé, et résolut d'entrer dans un autre, à raison des inquiétudes qu'une de ses tantes donnait à son sujet, à toute cette communauté. Mais tandis qu'elle s'occupait sérieusement à faire un choix, lisant un jour chez son père le livre d'or de Thomas à Kempis, elle tomba sur ces mots : *en tous lieux vous trouverez votre croix.* Sœur Thérèse, éclairée tout-à-coup d'une lumière d'en haut, se fit l'application de ces paroles, et s'adressant à la femme de chambre, occupée à tresser ses cheveux : « Écoutez, lui dit-elle, ce que je viens de lire. » Puis, lui en ayant donné lecture, elle ajouta : « Ainsi, je ne dois pas changer de couvent, et je dois porter la croix que le Seigneur m'envoie. » C'est ce qu'elle fit en effet, en se mettant en mesure de sortir aussitôt de l'Égypte et d'entrer au S. Sacrement.

Pendant qu'elle habitait la maison de son père, bien qu'on l'invitât très souvent d'aller au théâtre, de fréquenter les sociétés et de prendre part aux autres divertissements de ce genre usités dans le monde, elle s'en excusa constamment, et évita de s'y trouver. Sa mère désirait que, le jour de sa profession, elle se revêtît d'un habit somptueux; mais elle, qui avait déjà renoncé à toutes les pompes et à toutes les vanités du monde, ne voulut point y consentir. Pour ce qui est de la rente qu'elle se réserva, suivant l'usage du couvent, on lui reprocha de ne pas l'avoir stipulée plus considérable, pour pourvoir à ses agréments particuliers; mais elle répondit généreusement : « Si j'avais cherché à satisfaire mes goûts, je ne me serais point faite religieuse. »

Oh ! que n'ont-elles cette excellente disposition , toutes les jeunes personnes qui embrassent l'état religieux ! Enfin le jour de la solennité , quand toutes les cérémonies d'usage furent accomplies dans l'église , elle se dirigea vers la porte du couvent d'un pas si rapide , que les dames qui l'accompagnaient ne pouvaient la rejoindre.

II.

Elle se fait religieuse et s'avance dans la perfection.

Revêtue du saint habit , le 8 mai 1719 , sous le nom de Thérèse-Marie , elle commença dès ce moment à marcher dans la voie de la perfection. Elle fit ensuite profession avec la même allégresse , mais avec un désir plus vif d'arriver à la sainteté ; ainsi elle fixa , de concert avec son directeur , les moyens d'accomplir ce pieux projet ; elle voulut ensuite qu'il lui prescrivit , outre l'observance des règles du monastère , un règlement particulier pour tous les autres exercices spirituels auxquels elle pourrait se livrer , avec la distribution des heures , afin que toute la journée elle fut occupée à accomplir la volonté divine.

Elle était , du reste , si scrupuleuse dans l'observance des règles , que les supérieures ne craignaient pas de dire que sœur Thérèse n'avait aucun défaut. Elle était très exacte surtout à se rendre aux offices du chœur. On sait combien les religieuses sont avides de conférer de leurs affaires spirituelles avec leur directeur , pendant la journée qu'il leur consacre ; or , il arriva souvent que sœur Thérèse , entendant sonner

les matines, quittât aussitôt le confessionnal et renonçât à sa consolation spirituelle, pour aller célébrer les louanges de Dieu; et lorsqu'à raison de sa santé, ou pour d'autres motifs légitimes, il fallait l'en dispenser, la supérieure était obligée de lui en donner l'ordre formel.

III.

Observance de la pauvreté.

Elle aimait singulièrement la vertu de pauvreté. Son viager était déposé entre les mains d'une autre religieuse, et c'est à peine si elle y touchait pour satisfaire aux besoins les plus pressants; elle avait dans sa cellule un petit buffet bien modeste, sous un bocal de verre, et elle l'affectionnait beaucoup; mais une religieuse lui ayant dit qu'il ressemblait à une armoire, meuble prohibé par les statuts de l'ordre, elle n'hésita point sur ce simple avis à s'en priver, et elle le mit dehors.

Un jour qu'elle faisait le service de la sacristie, quelques religieuses la prièrent de faire un changement (très léger à la vérité) à la forme accoutumée du S. Sépulcre; mais elle refusa absolument de descendre à leurs vœux, disant qu'elle ne voulait point introduire de nouveautés. Comme les religieuses insistaient, lui faisant observer que cela n'entraînait aucun inconvénient, tant pour couper court à toute contestation, que pour éviter d'ailleurs de commettre quelque infraction à la sainte pauvreté, elle s'en débarrassa, en déférant l'affaire à la mère prieure. Une autre fois, comme on lui avait prêté des vases garnis

de fleurs d'argent , pour orner le S. Sépulcre , elle les renvoya sur-le-champ , disant que cela était contre l'usage ; quelques religieuses cherchaient à lui persuader qu'elle pouvait bien s'en servir , puisque cela n'occasionerait aucune dépense , ni pour elle , ni pour la communauté ; non , répondit-elle , parce que celles qui viendront ensuite , seraient obligées par convenance , de se mettre en frais pour placer sur le sépulcre ces fleurs d'argent que j'y mettrais aujourd'hui sans nulle dépense. Oh ! plût à Dieu que toutes les religieuses fissent ces réflexions , et fussent en garde contre les nouveautés , qui sont journellement la cause du relâchement spirituel dans un si grand nombre de monastères !

IV.

Ses exercices de dévotion, et son application à la prière.

Sœur Thérèse s'appliquait beaucoup à se tenir continuellement en la présence de Dieu , se servant pour cela de différents commémoratifs ; elle n'omettait jamais la lecture spirituelle , parcourant chaque matin un chapitre de Thomas à Kempis , et consacrant chaque jour une demi-heure à la lecture d'autres livres de piété ; ce qui fut remarqué comme une merveille , c'est que sœur Thérèse comprenait chaque livre qu'elle lisait , quelque haute qu'en fût la portée

Elle était plus avide encore d'oraison mentale ; aussi devançait-elle l'heure du lever de la communauté , et elle commençait à s'y livrer dans sa cellule avant de se rendre à celle que les religieuses faisaient en commun au chœur. En récompense de l'ardeur qu'elle

avait pour l'oraison , le Seigneur l'éleva bientôt à un haut degré de contemplation. Elle avait encore coutume , toutes les vingt-et-une heures , de se mettre aux pieds du crucifix , et s'arrêtait long-temps à méditer sur la mort et l'amour de son divin époux. Elle avoua que pendant cet exercice, elle se sentait animée à faire de grandes choses pour Jésus-Christ. Chaque année, outre les exercices spirituels qu'elle faisait avec toute la communauté au temps du carême, elle passait huit jours , pendant la semaine du Saint-Esprit, à faire ces exercices en particulier, s'imposant de plus , chaque mois , un jour de retraite, pendant lequel elle gardait un silence absolu.

Elle communiait chaque jour de la semaine, excepté un seul, suivant les conseils de son père spirituel. Elle avait pour la très sainte vierge Marie une continuelle et tendre dévotion , célébrant par diverses pratiques toutes ses neuvaines , et ne laissant jamais passer aucune journée, sans méditer sur quelque vertu particulière de cette divine Mère, afin de pouvoir l'imiter.

Ce qu'il y eut encore de remarquable dans sœur Thérèse , c'est que, quels qu'aient été les obstacles qu'elle trouva à son avancement dans les grands tourments intérieurs d'aridité, de scrupules et de tentations , comme nous le dirons bientôt, néanmoins , dès qu'elle fut entrée dans la voie de la perfection , elle ne se refroidit jamais , mais elle s'efforça toujours d'avancer , ne négligeant en aucune circonstance la pratique de ses saints exercices ; elle les eût, au contraire , multipliés toujours davantage, si elle n'avait trouvé un frein dans l'obéissance à son sage directeur, qui ne pouvait, du reste, se laisser d'admirer la ferveur extrême de cette pieuse vierge.

V.

Son détachement des créatures.

Pour être tout entière à Dieu, elle chercha sans cesse à tenir son cœur dégagé de toute affection terrestre. Cette bonne religieuse donna surtout deux grandes preuves de cette sublime abnégation, dans deux conjonctures particulières, comme elle le fit connaître elle-même à son directeur, en conférant avec lui sur les affaires de sa conscience. Elle lui raconta, qu'un matin, étant à l'oraison, elle se vit assiégée d'une foule de pensées vaines; craignant donc qu'une telle distraction ne prit sa source dans quelque attachement secret, elle s'examina minutieusement sur tous les points, et sa pensée finit par s'arrêter sur une petite statue de l'enfant Jésus, qu'elle conservait dans sa cellule; mais comme il lui semblait qu'elle s'en priverait volontiers, si elle savait que ce fut la volonté de Dieu, elle se tranquillisa à cet égard; cependant, elle pria le Seigneur de permettre qu'il lui arrivât quelque accident fâcheux, afin qu'elle pût connaître par là, quel était l'objet pour lequel son cœur conservait de l'attache. Or, comme elle était un jour après vêpres occupée à travailler dans sa cellule, elle reçut la visite de la mère prieure; celle-ci, en s'entretenant avec elle, prit dans ses mains un vase précieux de porcelaine qui était sur le prie-Dieu, et l'ayant par mégarde laissé échapper de ses mains, il fut mis en pièces; la prieure déplorait cet accident, mais sœur Thérèse n'en ressentit aucune émotion; au contraire, se rappelant la prière qu'elle avait naguère adressée à Dieu, elle se réjouissait dans

son ame, et le remerciait de lui avoir fait voir que son cœur n'avait d'attachement pour rien au monde. L'autre preuve qu'elle en donna, fut à la mort de sa pieuse tante. Sœur Thérèse, après avoir versé sur elle quelques larmes, dit à son directeur : « Je croyais « n'avoir aucun attachement, mais le Seigneur m'a « fait connaître qu'il n'en est pas ains i;» regardant comme un défaut ce qui n'était qu'un soulagement bien naturel.

VI.

Elle surmonte les égards humains.

Elle ne se montra pas moins courageuse à triompher des égards humains. Le duc de Vastogirardo, son parent, l'avait priée de vouloir bien donner ses soins à une de ses petites-filles, et elle y avait d'abord consenti; mais réfléchissant ensuite qu'une telle charge s'opposerait à son avancement spirituel, bien qu'elle eût déjà engagé sa parole, et malgré les instances des autres religieuses, elle n'hésita point à s'en dédire.

Elle aimait aussi beaucoup la solitude et le silence, et c'est pourquoi elle avait en aversion le parler, surtout lorsqu'elle devait s'y entretenir avec des hommes. Aussi, quand les convenances la forçaient d'y paraître, elle y était comme muette, répondant à toutes les questions par un oui, ou non : ou bien, disant qu'elle ne savait pas. Cette extrême réserve dans la conversation, fut cause qu'on l'accusa souvent d'impolitesse et de grossièreté. O sainte rudesse, tant recommandée aux religieuses par sainte Catherine de Sienne ! Plût au ciel que toutes la pratiquassent !

Combien elles avanceraient plus rapidement dans la voie spirituelle !

VII.

Sa mortification extérieure et intérieure.

Dès son noviciat, elle commença à jeûner trois jours de la semaine, et elle persévéra dans cette pratique jusqu'à ce que la supérieure lui défendît, à raison de ses infirmités, toute espèce de mortifications ; car le Seigneur commençait alors à la mortifier lui-même, comme nous le dirons plus loin. Au reste, avant cette époque, sœur Thérèse s'appliqua à mortifier son corps autant qu'elle pouvait, c'est-à-dire, autant que l'obéissance le lui permettait. Pour le temps du repos, elle répandait sous le drap de son lit de petits morceaux de bois. Elle brûlait sa chair à la flamme de la chandelle. Au réfectoire, elle choisissait toujours les mets pour lesquels elle avait le plus de répugnance.

Elle atteignit encore à un plus haut degré de mortification extérieure. Quoiqu'elle vît ou entendit dans la communauté, elle n'y prenait point ordinairement garde, évitant de se mêler à tout ce qui ne concernait pas les devoirs qui lui étaient imposés par son office ou par l'obéissance de la supérieure. Si quelquefois elle jugeait à propos de dire quelque chose pour la plus grande gloire de Dieu, et qu'elle s'aperçut qu'on ne faisait nul cas de son avis, elle cessait aussitôt de discuter et se tenait en repos. Pour satisfaire sa dévotion, elle avait fait élever, avec la permission de la prieure, une chapelle dans le jardin

du monastère ; mais au moment où on allait y mettre la dernière main , la nouvelle prieure qui était alors en fonctions , lui fit entendre que sa volonté n'était point qu'on terminât la chapelle , et sœur Thérèse se tranquillisa sur-le-champ, quitta l'œuvre sans répliquer et sans donner aucun signe de chagrin , satisfaite qu'elle était d'obéir , quoiqu'elle fût obligée de perdre toute la dépense qu'elle avait faite. Elle n'y pensa plus jusqu'à l'élection d'une nouvelle supérieure , époque à laquelle sœur Thérèse , sur l'avis de son père spirituel , lui en parla , et d'après l'obédience qu'elle en reçut , fit achever la chapelle , que les religieuses , du reste , désiraient généralement posséder.

Il arriva souvent qu'à table , on ne lui servait point à manger comme aux autres ; elle restait en paix sans jamais se plaindre , ni même laisser apercevoir cette mortification au sujet de laquelle elle répondait , lorsqu'on venait à s'en entretenir : « Si je me
« tenais dans un coin du monastère selon ma propre
« volonté , n'y serais-je pas volontiers ? Eh bien , je
« me contente d'être au réfectoire selon la volonté
« de Dieu , lorsqu'on ne me sert point à manger. »

Quand les converses faisaient quelque chose pour son service , comme préparer des confitures , ou d'autres objets , et que ces religieuses les laissaient ensuite se gâter par négligence , elle ne s'en troublait nullement , et ne les humiliait jamais par un mot de reproche. Accusée quelquefois par les autres religieuses et injuriée à tort , quoiqu'elle eût un caractère vif et emporté , elle écoutait et se taisait , comme si elle eût été insensible. Sœur Thérèse éprouvait une grande consolation à se placer à la grille du chœur quand elle entendait la messe , se

plaisant à contempler l'autel sur lequel on célébrait ; mais ayant ensuite réfléchi qu'elle pourrait tout aussi bien y assister et se mettant dans les stalles du chœur ; elle s'y plaça dorénavant et se priva de cette consolation spirituelle pour se mortifier, et éviter en même temps la dissipation d'esprit à laquelle elle était exposée en regardant de la grille les objets qui auraient pu la distraire.

VIII.

Son humilité.

Jalouse de pratiquer la sainte humilité, dès qu'elle eut fait sa profession, on ne l'entendit jamais parler des grands avantages qu'elle avait laissés dans le siècle, ni se vanter de ses autres qualités naturelles ou spirituelles, attentive qu'elle était à se cacher aux yeux de tous. C'est pourquoi elle s'affligeait quand elle venait à apprendre que les religieuses avaient remarqué en elle quelque action vertueuse. Son bonheur était de se dévouer au service de ses sœurs et principalement des malades, dans tout ce qu'il y avait de plus bas et de plus fatigant, et elle disait qu'une des fins qu'elle s'était proposées en embrassant l'état religieux, était d'y entrer pour servir.

Dieu la favorisa d'un grand nombre de graces spéciales ; mais elle n'en parla jamais à d'autres qu'à son directeur, et lorsque celui-ci l'obligeait à lui découvrir quelque faveur divine qu'elle avait reçue, elle éprouvait mille angoisses et mille craintes : c'est pourquoi elle s'en excusait quelquefois, en disant qu'il ne lui paraissait point nécessaire d'en parler, et

d'autres fois elle ajoutait d'une voix timide et troublée : « Mon père, je ne sais ce que vous me dites, je crains de dire une chose pour l'autre. »

Sœur Thérèse était encore excitée continuellement par sa ferveur, à multiplier ses exercices de piété ; mais ne voulant rien faire de sa propre volonté, elle se voyait obligée d'en demander la permission à son directeur ; elle éprouvait alors une telle répugnance et une telle honte, qu'elle ne s'y décidait jamais qu'avec une peine extrême, parce qu'il lui semblait qu'elle montrait à son père spirituel des désirs de perfection, tandis qu'elle s'en voyait si éloignée ; aussi, après avoir demandé la permission, elle ajoutait : » Mon père, vous rirez de ces mandes que je vous fais. » Bien souvent, pour l'éprouver, son directeur la mortifiait par des paroles et des manières dures, se montrant irrité contre elle : sœur Thérèse ne manifesta jamais aucun signe de ressentiment ou de déplaisir ; mais, à la grande édification de son directeur, elle se tenait calme et satisfaite de ces humiliations, se regardant toujours comme une malheureuse qui ne faisait rien pour Dieu, et qui méritait bien, par conséquent, les mépris de tout le monde : « Pauvre que je suis, disait-elle, j'ai le désir de me sanctifier, mais jusqu'ici je n'ai encore rien fait. »

IX.

Son obéissance.

Sœur Thérèse aimait tellement l'obéissance, que, quand on lui commandait quelque chose, elle se mettait sur-le-champ à l'exécuter, quelque difficulté

qu'elle y trouvât, sans réplique et sans examen; ce qui faisait dire à une supérieure, que cette religieuse lui inspirait le désir de lui commander quelque chose, tant elle obéissait sans hésitation. Elle avait une tendre dévotion pour la Sainte Vierge; mais se trouvant malade pendant la neuvaine de l'Assomption de Notre-Dame, elle voulait au moins, pour se mortifier, s'abstenir de fruits pendant ces neuf jours, et jeûner la veille de la fête; la prieure lui interdit l'un et l'autre; elle écouta cet ordre sans répliquer un seul mot. Elle obéissait, non seulement aux supérieurs, mais aussi à ses compagnes; si bien que lorsque celles-ci voulaient exiger d'elle quelques services, elles n'avaient qu'à lui dire : obéissez; et elle s'empressait d'obéir le sourire sur les lèvres.

Un jour qu'elle venait de préparer quelques vases de fleurs pour le saint sépulcre, une religieuse qui n'aimait pas l'odeur des jonquilles, lui dit qu'elle devrait ôter ces sortes de fleurs qui portent à la tête; sœur Thérèse, bien qu'elle eût déjà pris beaucoup de peine à garnir ces vases, se mit sur-le-champ à les défaire et à en ôter toutes les jonquilles, fleurs qu'à cette époque de l'année on a coutume d'employer à l'ornement des sépulcres.

Pour ce qui est de son intérieur, elle était si scrupuleuse à accomplir les ordres de son directeur, qu'elle en était quelquefois très inquiète; aussi celui-ci fut-il obligé, pour la délivrer de ses inquiétudes qui ne font que nuire à l'esprit, de l'avertir souvent d'agir avec liberté dans la pratique de ses exercices spirituels, faisant ce qui lui paraissait le mieux selon les circonstances qui se présenteraient.

X.

Sa charité envers le prochain.

Son esprit de charité la portait à aider aussi les sœurs converses dans leurs ouvrages. Voyant un jour l'une d'elles très fatiguée à tirer du puits l'eau nécessaire à la lessive, elle la fit retirer, et elle puisa elle-même toute l'eau qu'il fallait. Elle renouvela plusieurs fois ce service envers d'autres, et elle se serait livrée plus souvent à ces exercices pénibles, si elle n'avait craint d'être aperçue des personnes chargées de la surveillance, et qui se seraient offensées de la voir s'employer à des pareils travaux.

Il y avait dans le couvent une pauvre converse à qui la vieillesse avait tellement affaibli la tête, qu'elle n'était plus en état de recevoir les sacrements, et que l'infirmité ne lui permettait plus de se servir elle-même dans ses besoins; sœur Thérèse, malgré l'occupation suivie que lui donnait en cette année l'office de la sacristie, se chargea néanmoins du soin de la servir. Elle allait tous les matins la nettoyer, puis elle la lavait, l'habillait et lui faisait faire quelques pas dans sa cellule; cela devait lui coûter beaucoup d'efforts et de fatigues, car la religieuse était devenue comme un cadavre. Elle allait plusieurs fois le jour lui porter une nourriture convenable à son âge, supportant avec cela les manières désagréables de la pauvre vieille, qui quelquefois rejetait de sa bouche, par une fantaisie déraisonnable, les aliments qu'elle venait d'y mettre. Sœur Thérèse ne cessait pas, dans ces occasions, de lui parler de Dieu et de l'exhorter à se confesser; mais celle-ci ne l'écoutait

point. Un jour elle pria le Seigneur ardemment de lui rendre la raison, afin qu'elle pût recevoir les sacrements; il paraît que Dieu l'exauça, car, à sa dernière heure, la converse donna quelque signe de raison, et, assistée par son confesseur, reçut l'absolution.

Les jours consacrés à conférer avec le père spirituel, quoiqu'elle eût beaucoup de choses à lui dire, si quelques unes des autres sœurs, même des converses, la priaient de leur permettre d'aller confier quelques scrupules à ce même père spirituel, elle leur céda sa place, ne se réservant, par charité, qu'un court espace de temps, qui suffisait à peine pour recevoir l'absolution.

XI.

Ses tribulations intérieures et sa patience.

Parlons maintenant des grandes tribulations intérieures que souffrit sœur Thérèse, et de la patience qu'elle y déploya. Après sa profession, elle fut, durant l'espace d'une année, tellement travaillée par les scrupules, qu'on craignit pour sa raison et pour ses jours; mais, grace au Seigneur, elle fut guérie de cette infirmité par sa soumission à son directeur; car celui-ci, bien convaincu de la pureté de sa conscience, lui ordonna de taire ses doutes, et quelquefois même, de communier avant d'avoir reçu l'absolution; ainsi son obéissance la délivra de cette tempête intérieure.

Mais il lui en survint bientôt une autre plus cruelle et plus douloureuse. Le démon s'appliqua à l'assiéger d'horribles tentations. Dans l'année 1722

surtout, au saint temps de l'avent, elle eut à soutenir de tels assauts contre les pensées impures dont elle avait une horreur extrême, qu'elle se crut transportée dans l'enfer; si bien qu'elle ne trouvait aucun soulagement, ni dans sa cellule, ni dans l'église, ni dans quelque lieu qu'elle se rendit. A cela se joignit alors la peine d'une grande sécheresse d'esprit, et une telle obscurité intérieure, qu'elle n'éprouvait plus de dévotion dans aucun de ses saints exercices. Elle regardait les saintes images, visitait le saint-sacrement, et dans ces moments-là même, il lui semblait qu'elle ne se souvenait nullement de Dieu. Elle faisait sa lecture spirituelle, et elle ne comprenait pas ce qu'elle lisait; elle recommençait sa lecture avec plus d'attention, sans en être plus avancée; elle prenait un autre livre qu'elle ne comprenait pas davantage. Elle allait au confessionnal pour s'entretenir avec son directeur, mais au lieu d'y trouver du soulagement, elle sentait, au contraire, redoubler ses angoisses, parce qu'il lui semblait qu'elle devait découvrir beaucoup de choses, tandis qu'au contraire elle se trouvait incapable de s'examiner. Alors, pleine de confusion, elle s'abandonnait à sa douleur, et ne faisait que pleurer sa perte en silence.

Le père spirituel lui parlait de Dieu et l'excitait à la confiance; mais elle croyait ne rien saisir de ce qu'il lui disait. Le confesseur lui faisait réciter les actes pour l'absolution; mais, malgré tous ses efforts pour s'en acquitter, elle tenait pour certain qu'elle ne les faisait pas, et même qu'elle en faisait de contraires, et qu'en recevant l'absolution elle n'avait point la volonté de la recevoir. Cependant le directeur l'ayant absous, l'envoyait communier. Sœur Thérèse obéissait; mais ensuite ses frayeurs redou-

blaient, et elle tremblait que toutes ses communions ne fussent sacrilèges. De plus, le démon lui faisait craindre, qu'au lieu de recevoir Jésus-Christ dans la sainte hostie, elle ne reçût l'esprit malin lui-même; ce qui était cause qu'elle était obligée de se faire violence pour ne pas la rejeter. De plus, en quelque lieu qu'elle se rendit, au chœur, au confessionnal, à la sainte table, l'ennemi lui faisait sentir une odeur insupportable, afin de l'en éloigner; et malgré tout cela, la pieuse vierge n'omettait rien de ses pratiques ordinaires d'oraisons, de lectures et de communions.

De temps en temps, par suite de la bonne habitude qu'elle avait prise, son ame s'élevait vers Dieu par des actes d'amour; mais alors le démon lui faisait croire que c'était à lui que s'adressaient ces actes; ce qui faisait que la pauvre sœur Thérèse, loin d'être soulagée par ces pieux élans, n'en était que plus affligée. Son directeur, pour la délivrer de cette fausse appréhension, lui enjoignait, en vertu de l'obéissance, de répéter souvent après lui ces paroles : « Mon Dieu, « je vous aime; je vous aime, mon Dieu. » Elle obéissait, mais elle obéissait en tremblant d'offenser Dieu dans le temps même qu'elle l'aimait. Au milieu de ces grandes amertumes, la vierge affligée versait des larmes; mais elle était résignée à la volonté de Dieu. Son directeur lui ayant demandé au milieu de ses gémissements ce qu'elle voulait, elle répondit : « Je « veux ce que Dieu veut. » Le guide spirituel, après lui avoir ordonné plusieurs fois de prier la divine Mère qu'elle la délivrât de ce supplice atroce, lui demandait ensuite si elle avait fait cette prière; et elle répondait constamment qu'elle l'avait oubliée; preuve que Dieu voulait épurer son ame d'une manière toute spéciale, par un tourment si plein d'amertume.

Son plus grand supplice consistait ensuite en ce que le démon, tandis qu'elle était d'un côté assaillie par tant de tentations, et de l'autre, plongée dans la désolation intérieure, le démon, dis-je, lui représentait comme chose certaine, qu'elle avait péché par quelques actes de consentement secret, qu'ainsi elle é'ait abandonnée de Dieu, sans espoir de jamais recouvrer sa grace, et que tout ce qu'elle faisait, oraisons, communions, offices, étaient en pure perte. Aussi, bien qu'elle fît tout par obéissance, néanmoins elle se figurait n'agir que par respect humain, ou par habitude, ou uniquement par une certaine complaisance qu'elle trouvait à faire ces actes de vertu.

C'est ainsi que le Seigneur a coutume d'éprouver par le creuset des tribulations ses épouses bien aimées; et c'est ainsi qu'il éprouva la fidélité de cette humble vierge.

XII.

Faveurs spéciales reçues ensuite de Dieu.

Mais après cette affreuse tempête, sœur Thérèse commença à jouir d'un calme paisible, et d'une grande union avec Dieu, comme elle l'attesta elle-même dans une lettre à son directeur, où elle lui écrivait :
 « Un grand calme a succédé à l'orage; je n'ai qu'une
 « seule crainte, c'est de m'abandonner trop à cette
 « joie intérieure; et bien que je proteste de ne
 « vouloir autre chose que ce que Dieu veut, cepen-
 « dant la crainte ne cesse de m'agiter: je demanderais
 « au Seigneur des souffrances, parce qu'alors je se-
 « rais en sûreté; mais l'obéissance que votre révé-
 « rence m'a donnée, m'empêche de faire cette

demande. On voit avec quelle délicatesse intérieure cette ame s'élevait à la perfection, craignant même quelque complaisance d'amour-propre dans les graces que le Seigneur répandait sur elle. Aussi mandait-elle dans une autre lettre à ce même directeur, qu'elle se réjouissait de voir que ses douceurs spirituelles étaient moins sensibles, parce qu'il lui semblait ainsi que son esprit pouvait mieux s'affermir en Dieu.

Sœur Thérèse avait une très grande dévotion à la nativité de J. C. ; c'est pourquoi, dès la première année de sa profession, outre la neuvaine pendant laquelle elle pratiquait un grand nombre de pieux exercices, elle demandait toujours à son directeur la permission de passer la nuit de Noël, pour se tenir en la compagnie de l'enfant bien-aimé. Mais cette permission ne lui fut jamais accordée, qu'à condition qu'elle prendrait au moins, toute habillée sur son lit, quatre heures de repos. La première année, le père spirituel lui ayant demandé si cette nuit-là elle avait accompli l'obéissance, et si elle avait dormi ? J'ai fait l'obéissance, répondit-elle, et je me suis couchée pour dormir; mais je n'ai pu sommeiller, parce que l'enfant m'a tenu constamment éveillée. Il en fut de même l'année suivante : Son directeur lui ayant adressé la même question, « Mon père, dit-elle, comment est-il possible de dormir dans une pareille nuit ? » La troisième-année, elle reçut pendant cette nuit une faveur plus spéciale ; car elle fut ravie en une très douce contemplation de l'amour que le verbe éternel a témoigné aux hommes dans son incarnation, et reçut une communication si abondante de Dieu, qu'en la révélant à son directeur, elle ne put dire que ces paroles : « Mon père, il me semblait dans ce moment que mon ame reposait dans le sein de

Dieu.» Cette communication la tint non seulement éveillée pendant toute cette nuit, mais encore unie et ravie en Dieu pendant tout le jour suivant.

Dans l'oraison mentale et dans la communion, elle éprouvait également une grande union avec Dieu; la même chose lui arrivait souvent en récitant l'office, pendant lequel elle se trouvait tellement ravie en Dieu, qu'elle craignait de n'avoir point satisfait au précepte. Quelquefois aussi, pendant qu'elle était en récréation avec les autres religieuses, elle se trouvait tellement ravie en Dieu, que, revenue à elle-même, elle ne savait de quoi on avait parlé; alors elle avait peur que ses compagnes ne se fussent aperçues de sa céleste aliénation. Cela lui arriva encore pendant qu'elle s'entretenait avec sa tante; de sorte que, ne pouvant répondre à ce que celle-ci lui avait dit, elle en était réprimandée, et traitée d'étourdie et de folle. On lit aussi dans les mémoires sur sa vie, qu'étant un jour au chœur, plusieurs religieuses la virent soulevée assez haut au-dessus du siège qu'elle occupait. Dieu ne laissait point cependant, au milieu de toutes ces faveurs, de lui envoyer de temps à autre des craintes et des angoisses. Telles sont les alternatives spirituelles par lesquelles le Seigneur purifie et attire des âmes bien-aimées à son parfait amour, tantôt se manifestant, et tantôt se cachant, pour se faire chercher avec plus d'ardeur et d'affection.

XIII.

Sa dernière maladie et sa mort.

Venons enfin à sa dernière maladie et à sa mort. Parmi les tribulations sans nombre par lesquelles

Dieu purifiait son épouse, il n'omettait pas de l'exercer par plusieurs infirmités pendant lesquelles elle se montra toujours calme et résignée à la volonté divine, cachant avec soin à ses sœurs les douleurs qu'elle éprouvait. Avant sa dernière maladie, elle ressentit pendant huit mois des palpitations de cœur très douloureuses, en sorte qu'il lui fallait dormir assise, ne pouvant supporter le lit à cause de l'agitation et des souffrances qu'elles lui causaient; elle n'en parla cependant jamais à personne.

A la suite de fatigues excessives essuyées au service de la sacristie, pendant que, pour ne point incommoder les converses, elle montait et descendait les escaliers, chargée de lourds fardeaux, passant de la chaleur au froid, elle gagna un gros rhume de poitrine; et comme elle n'y faisait guère d'attention, et qu'au contraire, elle ne se dispensait d'aucun exercice de la communauté, le rhume devint opiniâtre et dégénéra en phthisie; à cette infirmité vinrent se joindre d'autres maux, tels que des douleurs aiguës d'estomac, des insomnies, des dégoûts et des vomissements. C'est pourquoi les sœurs la plaignaient comme un martyr de douleur; mais sœur Thérèse, pendant cette longue et pénible maladie de sept mois, montra constamment une patience à toute épreuve, et supporta tout avec résignation et sérénité. Au milieu de tant de souffrances, personne n'entendit une plainte sortir de sa bouche; au contraire, lorsque ses douleurs devenaient plus déchirantes; on la voyait tranquillement sourire.

La communauté qui chérissait tendrement cette religieuse si bonne et si exemplaire, non contente de prier continuellement, n'épargna pour son rétablissement, ni les soins des médecins, ni l'emploi

des remèdes ; et ce fut encore o sœur Thérèse une occasion de faire éclater sa grande vertu , en exécutant sans répugnance , tout ce qui lui était ordonné , soit par les médecins , soit par les infirmières. On lui fit boire de l'eau à la glace pendant quarante jours , au bout desquels le médecin lui demanda , si en buvant elle n'éprouvait aucune douleur dans les entrailles ; elle répondit alors , que partout où passait l'eau , elle ressentait des convulsions ; cependant elle n'en avait jamais rien dit à personne , et elle s'était contentée de boire l'eau promptement dès qu'on la lui présentait.

Sentant approcher sa fin qu'elle avait vraisemblablement prévue , puisque deux ans auparavant , étant en parfaite santé , elle dit à sa tante qu'elle mourrait décidément à telle époque. Elle reçut les sacremens avec une extrême dévotion : elle désirait intérieurement l'assistance de son père spirituel ; mais , pour se mortifier et mourir détachée de toute consolation terrestre , dans un abandon absolu entre les mains de Dieu , elle se taisait et ne le demandait point. Cependant la mère prieure le fit appeler pour assister la malade à ses derniers instants , pendant lesquels sœur Thérèse fit bien voir son union parfaite avec Dieu , par la paix intérieure qui se peignait dans sa modestie et dans la sérénité de son visage. Son directeur lui ayant demandé si elle n'éprouvait alors aucun scrupule de conscience , elle répondit : « Non ; par la grace de Dieu , j'éprouve une telle assurance de mon salut éternel , qu'il me semble que le Seigneur est trop bon pour moi. » Le père spirituel reprit alors qu'il fallait par conséquent , qu'elle mit toute sa confiance dans la miséricorde de Dieu : « Oui , dit-elle , c'est seulement en sa misé-

« ricorde que je me confie. » Puis, elle ajouta :
« J'ai un grand désir de mourir. » Le directeur a raconté dans la suite, qu'au moment où elle prononçait ces paroles, il lui sembla les voir sortir de sa bouche comme autant de flammes de l'amour divin. Peu après, cette épouse bien-aimée de Dieu mourut, le 30 octobre 1724, à la vingt-unième année de son âge, expirant avec un calme céleste dans les bras de son divin époux, pour aller l'aimer, comme nous l'espérons pieusement, et jouir de lui éternellement dans son bienheureux royaume.

Tout ce qui a été rapporté dans ce livre, l'auteur veut le soumettre au jugement de la sainte Eglise, protestant qu'il n'y ajoute qu'une foi purement humaine.

TABLE.

	<i>Pages.</i>
I. Sa vocation à l'état religieux.	473
II. Elle se fait religieuse et s'avance dans la perfection.	475
III. Observance de la pauvreté.	476
IV. Ses pieux exercices, et son application à l'oraison.	477
V. Son détachement des créatures.	479
VI. Elle surmonte les égards humains.	480
VII. Sa mortification intérieure et extérieure.	481
VIII. Son humilité.	483
IX. Son obéissance.	484
X. Sa charité envers le prochain.	486
XI. Ses tribulations intérieures et sa patience.	487
XII. Faveurs spéciales reçues ensuite de Dieu.	490
XIII. Sa dernière maladie et sa mort.	492

FIN DE LA TABLE.